



Master 2 tech suivi d'une inscription en Master 1 pro

Par **BettiB**, le **28/06/2017** à **20:12**

Bonjour,

Je suis une étudiante étrangère arrivée en France (Paris) en 2014 pour une Licence 3 en Sciences du langage à Paris Sorbonne (Paris IV), que j'ai validée avec succès, puis inscrite en Master 1 Linguistique, finalité recherche, que j'ai également validé avec brio, suivi, actuellement d'un Master 2 Linguistique, toujours finalité recherche.

Je suis en attente de soutenir mon mémoire de Master 2 au mois de Septembre. (Je souligne que mon 1er semestre s'est très bien passé avec un 16 de moyenne).

Ne souhaitant pas poursuivre dans la recherche et entamer une expérience professionnelle, car mon actuel Master recherche, assez général, ne me permet pas de travailler dans le cadre de mon domaine de compétence, je me suis inscrite pour l'année 2017-2018 à un Master 1 professionnel en Langue française appliquée, dans le but de pouvoir faire des stages et acquérir une première expérience dans le marché du travail qui, je l'espère, aboutira à un recrutement.

Mon titre de séjour expire le 8 aout 2017. J'ai donc pris rendez-vous à la préfecture le 2 aout 2017 (pas de date disponible avant).

Mes deux questions sont :

1- est ce qu'un titre de séjour (ou récépissé) me sera délivré pour soutenir mon mémoire au mois de Septembre ?

2- est ce qu'une nouvelle inscription qui est, à mon sens, en parfaite adéquation avec mon cursus, et c'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai été retenue (malgré la nouvelle réforme du Master assez stricte) sera "mal vue" car, après un Master 2 recherche, je fais un Master 1 professionnel ?

Je précise que je dispose de moyens plus que suffisants (une très bonne épargne, et des virements permanents depuis les Emirats Arabes Unis, mon père étant résident là bas) pour vivre en France, mes relevés de notes sont excellents et je n'ai jamais redoublé.

Merci de vos réponses